

7 février 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

<p><b>DUC</b></p> <p>(Eurolist)</p>
-------------------------------------

Par courrier du 6 février 2008, la société coopérative agricole CECAB (1) (Saint-Léonard Nord, 56450 Theix), a déclaré avoir franchi en baisse, le 4 février 2008, le seuil de 15% des droits de vote de la société DUC et détenir 313 333 actions DUC représentant autant de droits de vote, soit 17,38% du capital et 10,79% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre total de droits de vote de la société DUC.

---

(1) Centrale Coopérative Agricole Bretonne.

(2) Sur la base d'un capital composé de 1 802 688 actions représentant 2 902 706 droits de vote.